

# SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 11 AVRIL 2024 DELIBERATION N°035-2-2024

## OBJET : Validation du tableau des effectifs

Date de convocation : 28/03/24

Nombre de conseillers : 50

En exercice : 50

Présents : 33

- Titulaires : 30

- Suppléants : 3

Absents : 17

- Dont représentés : 14

Votants : 47

- Pour : 41

- Contre : 6

- Abstention : 0

N'ayant pas pris part au vote : 0

### Présents :

- Mesdames Christine PIN, Brigitte DUVERNOY, Brigitte GAUDRY, Chantal-Marie MALUS, Martine DAOUST, Christiane GADREY, Denise FOUCAULT, Florence BERLO, Chantal BERNIER ;

- Messieurs Jean-Luc BLANDIN, Jean-Marie PAUTRAT, André BUTTIGHOFFER, Jean-Max GLORIFET, Eric JUSSIÈRE, Fabrice VEAU, Daniel GONTHIER, Patrick LOISY, Marc BONNOT, Laurent COTTIN, René BLANCHOT, Fabien BAZIN, Christian PAUL, Philippe DAUVERGNE, Eric GALLOIS, Jean-Pierre GIRARD, Daniel MARTIN, Patrice JOLY, René CORNIAUX, Sébastien DAVIOT, Michel GOBILLON, Abel MOURA, Bernard DETILLEUX, Jean-Luc VIEREN ;

**Pouvoirs :** Marie-Christine GROSCHE à Christine PIN, Marc PERRIN à Eric GALLOIS, Emmanuel RABEUX à Daniel GONTHIER, Patrice GRIMARDIAS à Jean-Luc VIEREN, Serge DUSSAULE à Brigitte GAUDRY, Laurent SOULLARD à Jean-Max GLORIFET, Christiane BROCHET à Chantal-Marie MALUS, Sandrine DURAND à André BUTTIGHOFFER, Sylvain MATHIEU à René BLANCHOT, Fabienne PETITRENAUD à Abel MOURA, Andrée LUTREAU à Christian PAUL, Danièle PERROT à Fabien BAZIN, Laurent LIBRERO à Laurent COTTIN, Marie LECLERCQ à Jean-Pierre GIRARD

**Secrétaire de séance :** Christine PIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services ;

### LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. Approuve le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024 annexé à la présente délibération.
2. Décide d'inscrire au chapitre 012 du budget principal les crédits nécessaires à la rémunération des agents.
3. Autorise le Président à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

Le Président,

René BLANCHOT



Le secrétaire,

Christine PIN





Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le 24/04/2024



ID : 058-200067890-20240411-035\_2\_2024-DE

SYNTHESE - POSTES OCCUPES					
CATEGORIE	TITULAIRES	CONTRACTUELS	NOMBRE DE POSTES	SERVICE	TOTAL
CATEGORIE A	2	10			12
CATEGORIE B	4	5			9
CATEGORIE C	25	17			42
Sans cadre		3			3
Contrat de droit privé		5	OT		5
<b>TOTAL AGENTS (sans CUI, CDDI et apprentis)</b>	<b>31</b>	<b>40</b>			<b>71</b>
Contrats aidés					0
			7	Chantier insertion	7
<b>TOTAL AGENTS EN CONTRAT AIDE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>		<b>7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>40</b>	<b>7</b>		<b>78</b>

POSTES DONT LES AGENTS SONT EN DISPONIBILITE						
CATEGORIE	NOMBRE DE POSTES	Début	Fin	SERVICE	TOTAL	POSTE REMPLACE
CATEGORIE A						
Attaché	1	01/12/2020	30/11/2025	RH	2	OUI
Puéricultrice classe supérieure	1	15/12/2020	14/12/2025	Multi accueil		NON
CATEGORIE B	0				0	
CATEGORIE C						
Adjoint technique principal 2e classe	1	01/11/2020	31/10/2024	Patrimoine	2	OUI
Adjoint technique	1	15/10/2019	14/10/2024	Agent déchetterie		OUI
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>				<b>4</b>	